

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-0978 du 13/07/2023**

Arrêté du 27 juin 2023

ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DE DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES

**Délégation encadrement supérieur et Talents**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte renouvellement de détachement d'un administrateur des Finances publiques.

Date d'application : 1<sup>er</sup> septembre 2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DE DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES  
PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DE DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR  
DES FINANCES PUBLIQUES**



**ARRÊTÉ**

portant renouvellement de détachement d'un administrateur des Finances publiques

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions, notamment son article 14 4° a) et 15 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2022 portant détachement d'un administrateur des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé.

**ARRÊTE :**

**Article premier**

M. Gilles TOURPIN, administrateur des Finances publiques, 5<sup>ème</sup> échelon, détaché auprès du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale – Services de la Première ministre, ministre, afin d'exercer les fonctions d'adjoint au sous-directeur de l'administration générale et des finances - chef de la division achats-finances, est maintenu en détachement pour une durée de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**Article 2**

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 27 JUIN 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2<sup>ÈME</sup> GRADE  
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS,

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756